

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du LUNDI 3 juillet 2023**

**&-&-&**

**Discours de Monsieur Aymeric ROBIN  
Président de la Communauté d'Agglomération  
de La Porte du Hainaut**

Nous ouvrons les travaux de ce premier conseil communautaire de la rentrée. J'espère que chacune et chacun a pu prendre quelques congés ressourçants.

Cette rentrée a démarré dès le 11 septembre, avec un séminaire du bureau pour réaliser ensemble le bilan à mi-mandat. Il s'agissait de poser nos valises pour mesurer ce que nous avons accompli durant ces trois années. C'est une étape, dans le mandat, qui nous permet, dans l'esprit de pacte de gouvernance d'assurer l'évaluation continue de l'action publique, pour aborder l'avenir avec sérénité et clairvoyance. En dépit d'un début de mandat, sous contraintes, marqué de façon inédite, notamment par la pandémie et les augmentations des coûts de l'énergie, nous n'avons pas à rougir de nos réalisations, menées tambour battant à un rythme soutenu dès juillet 2020. Vous avez sur vos tables un exemplaire de ce bilan.

Ce qu'il faut en retenir rapidement, c'est que les vingt premières années de vie de notre communauté d'agglomération ont permis de solidifier l'institution. Ce sont ces bases saines qui nous permettent aujourd'hui de franchir un nouveau jalon de développement et de projeter nos politiques communautaires pour les vingt ans à venir.

Un pour tous et tous pour un : La devise des mousquetaires inventée par Alexandre Dumas, nous l'avons fait nôtre.

- En construisant ensemble des valeurs d'équité, de solidarité, de démocratie qui guident nos démarches et nos politiques
- En définissant ensemble des stratégies pour le commerce, le tourisme, le numérique, le développement durable, la santé publique
- En mettant en œuvre des actions de culture et de sport pour tous, de cohésion sociale, de rénovation urbaine, de soutien à la ruralité, de développement économique ou encore d'animation du territoire.
- En nouant des partenariats majeurs qui servent l'intérêt du territoire et de ses habitants

C'est sur cette lancée que se déroule notre conseil communautaire. Parmi les différents points inscrits à l'ordre du jour, il nous sera présenté, l'évaluation du contrat de ville.

Faute de moyens suffisants, même si nous avons en priorisant et en ciblant nos actions, en renonçant à certaines d'entre elles parfois, vous constaterez que nous avons bâti des programmations dans différents champs pour apporter des réponses d'accompagnement en matière de réussite éducative, de l'insertion socioprofessionnelle, du cadre de vie, de la gestion urbaine de proximité, de la santé, de la démocratie participative, de la prévention des violences intrafamiliales. Dès le début du mandat, nous avons augmenté l'enveloppe de La Porte du Hainaut de 20%, et même si nos partenaires ne nous ont pas « emboité le pas », nous avons su, avec les communes, l'Etat et la Région, développer des projets qui répondaient aux besoins des populations locales.

L'évaluation du contrat de ville s'attache donc à porter un regard plus ou moins critique sur la gouvernance du contrat, la qualité des coopérations partenariales qui sont à l'œuvre, la performance des actions menées.

Ce bilan servira de socle au futur projet territorial de cohésion sociale dans lequel s'inscrira le prochain contrat de ville.

A ce sujet, j'ai apporté, en votre nom, la contribution de la Porte du Hainaut à la définition du périmètre du futur zonage. J'ai insisté sur la nécessité de mettre en place des critères favorables au bassin minier et aux quartiers populaires de nos communes « rurbaines » (dont la densité ne peut pas rivaliser avec les cités des grandes métropoles) mais qui présentent un taux de pauvreté tout aussi alarmant. J'avais représenté nos intérêts auprès de la Préfète déléguée pour l'égalité des chances, et auprès du Conseil d'Etat. Nous avons dans la foulée, décidé avec les 14 maires concernés de parler au Sous-Préfet d'une même voix.

Je ne veux pas crier victoire car le comité interministériel à la ville ne se tiendra que le 9 octobre, mais déjà, la circulaire du 31 août va dans le sens de nos demandes avec :

- La création d'un volet investissement
- Une priorité accordée aux enjeux locaux plutôt qu'à des orientations nationales

- Et ce qui est sans doute le plus important : Un assouplissement dans la définition du zonage qui pourra désormais intégrer des quartiers « hors QPV » qui présentent un taux de pauvreté important ou des signes de décrochage. Ces quartiers pourront bénéficier de crédits de l'Etat dans la limite de 2.5% du programme.

Preuve que notre voix peut convaincre et infléchir les politiques nationales, il suffit parfois de monter dans le train quand il passe. Après tout, depuis 20 ans, que nous voyageons sur cette ligne « Politique de la Ville » nous pouvons bien à présent cumuler les avantages de la carte « Grand Voyageur » et ceux de la carte « Sénior + ».

\* \* \*

Dans un tout autre domaine, je souhaitais ensuite attirer votre attention sur la manifestation « Terre de Goûts » qui se tiendra à Saint Amand les Eaux les 6, 7 et 8 octobre prochain. Elle est organisée, pour la cinquième année consécutive, par « Les agriculteurs de l'Amandinois » dont le siège est situé à Sars - et – Rosières.

Cette association promeut, dans tout le département, les filières locales de qualité avec la participation de nombreux cultivateurs et éleveurs qui présentent leurs productions animales et végétales en valorisant une agriculture durable et innovante dans un milieu rural vivant et préservé.

Cet évènement permet de re- tisser les liens entre les consommateurs et le monde agricole, et d'informer le public sur les métiers de la filière et les savoir-faire artisanaux.

Terres de Goûts se situe donc dans l'esprit de notre PAT « Tous à T.A.B.L.E ! » qui vise justement à faire dialoguer entre eux les différents acteurs du système alimentaire de notre territoire, dont les agriculteurs en sont le maillon essentiel. Il vous sera donc proposé de participer à cette initiative en accordant un soutien financier.

\* \* \* \*

Transition facile, nous parlerons également santé publique au cours de ce conseil, avec la signature du Contrat Local de Santé.

Je rappelle, qu'après avoir réalisé un état des lieux socio sanitaire en janvier 2022 et signé une charte d'engagement avec l'Agence Régionale de Santé en mars 2022, il est temps à présent de passer à l'action :

Le CLS présente 8 actions déclinées en 24 opérations concrètes autour de trois orientations majeures :

- Agir en faveur de l'accès aux soins des habitants en renforçant l'attractivité du territoire, en soutenant et en facilitant les initiatives d'installation des professionnels de santé
- Agir en faveur de la santé de la femme et de l'enfant dans le cadre du programme des 1000 premiers jours de la vie
- Favoriser la prévention des cancers par la promotion du dépistage organisé

Le CLS présente également une orientation transversale : Mettre le numérique au service de la santé.

Rappelez-vous aussi : l'indice de développement humain de la Porte du Hainaut se situe nettement en deçà de la médiane régionale et départementale, et sa composante « santé » est particulièrement dégradée dans toutes nos communes. Le diagnostic a mis en évidence le nombre important de décès évitables, le vieillissement des professionnels de santé installés sur notre territoire qui menace l'accès aux soins, le problème majeur du non-recours aux soins et surtout la faiblesse de l'espérance de vie des habitants. 1 homme sur 3 et une femme sur 7 décède avant l'âge de 65 ans. (soit 1 an après l'Age légal de départ en retraite)

Notre responsabilité politique est donc, aux côtés de nos nombreux partenaires cosignataires du CLS, de tout mettre en œuvre pour que les habitants de ce territoire aient une vie la plus longue et la plus heureuse possible : La santé et le bien-être sont donc des déterminants que nous retrouverons dans toutes nos politiques. Nous en reparlerons d'ailleurs en octobre, lors de l'adoption du projet de territoire qui place la santé comme une condition essentielle à la dignité et à l'épanouissement humain.

\* \* \* \*

Au cours de ce conseil, nous vous proposerons un focus sur la stratégie « jeunesses ». Jeunesses au pluriel car nous sommes partis à la découverte des jeunes du territoire. Être jeune n'est pas un statut, c'est un état ...

un état passager. Les 15 – 25 ans, très nombreux sur notre territoire, auront entre 25 à 35 ans dans 10 ans et 35 à 45 ans à l’horizon du projet de territoire. Si nous voulons comprendre leurs besoins, leurs aspirations, leurs contraintes, leurs centres d’intérêt et leurs sujets d’inquiétude, il fallait donc dialoguer avec eux dès à présent. La Porte du Hainaut n’est pas compétente dans ce champ de l’action publique, mais plusieurs de nos politiques sont multisectorielles et cette initiative nous sera très utile pour adapter nos différentes interventions communautaires, elle vous sera utile aussi en tant qu’élu local pour innover et vous inspirer pour élaborer de nouvelles offres de service dans vos communes.

\* \* \* \*

Enfin, le 8 septembre dernier, à 23h, un puissant séisme d'une magnitude 7 sur l'échelle de Richter a frappé les provinces et les communes marocaines d'Al-Haouz, de Marrakech, d'Ouarzazate, d'Azilal, de Chichaoua et de Taroudant. Le bilan provisoire du Ministère de l’intérieur marocain ne cesse de s’alourdir et fait d’ores et déjà état de plus de 2100 personnes décédées, plus de 2400 blessés et des milliers de sans-abris.

Je vous propose d'exprimer notre solidarité par une participation aux secours sur les lieux du sinistre d’un montant de 20 000 €.

Cette solidarité avec le peuple marocain marque l’attachement de La Porte du Hainaut aux valeurs de fraternité et d’humanisme universel. Les séismes se moquent des frontières des états, et s’ils frappent plus fréquemment des pays situés le long des failles géologiques, ils éprouvent plus durement les populations les plus pauvres.

Cette solidarité nous la devons aussi aux très nombreux habitants de La Porte du Hainaut qui ont des parents et amis marocains dans la peine, la détresse et le besoin.

Pour terminer, nous vous avons remis sur table un projet de motion au sujet de la situation de Valdunes dont je vous ferai la lecture. Nous restons attentifs sur l’évolution de la situation. A chaque fois, nous avons manifesté notre soutien aux salariés en grève et portons, avec eux, les exigences du maintien de l’activité sur les 2 sites de Trith et de Leffinckoucke.

Voilà le menu, chers collègues. Et avant d'entrer dans le vif du sujet je vous sollicite concernant le contenu des procès verbaux des précédentes séances.